

également de souscrire à hauteur de 200 euros soit 2 parts au capital social de la SAS VercorSoleil.

- Suite à la démission d'Alain Blanc, il est nécessaire de désigner un nouveau titulaire au Sivu de Roybon. Sont désignés comme délégué titulaire : Françoise Chatelan et délégué suppléant : Camille Michel
- Motion de soutien aux enseignants et aux parents du Collège Sport Nature pour demander le maintien du nombre d'heure de la dotation globale de l'année scolaire en cours.
- Approuve la modification d'intérêt communautaire de la compétence environnement concernant l'énergie en "promotion et soutien des énergies naturelles et renouvelables" dans les statuts de la CCV.
- Motion de soutien au projet de valorisation du site des Grands Goulets

DECISIONS

- Projet WC/abri bus/ jardin de village : finaliser les devis pour faire une demande de DCP. On est en attente du retour de la demande de subvention au fonds de soutien à l'investissement. Jean-Louis Gontier propose de présenter le projet aux habitants soit par le bulletin municipal ou par une réunion d'information.
Discussion sur l'emplacement de l'abri bus pour les collégiens : devant les WC publics ou à l'arrière de l'école. Il est décidé de maintenir la création d'un abri devant les WC publics qui peut servir aux randonneurs.
- L'agent technique doit partir à la retraite à la fin de l'année 2016. Un groupe de travail est constitué (Emmanuel Drogue, Gilles Chazot, Françoise Chatelan, Marie-Odile Baudrier et Pierre-Louis FILLET) pour définir le profil de poste et les besoins en compétence et horaires de travail
- A compter de 2017, le budget du CCAS sera intégré dans le budget principal. La commission continuera à se réunir pour proposer des actions.
- Demander devis à Jérôme Aussibal pour une cabane et un toboggan. Il faut que les normes de sécurité soit respectées.
- Aménagement des containers sur la place de la fontaine : la CCV fournira un cadre métallique, les planches seront achetées à Pierre-Laurent Lattard
- Eclairage public dans la traversée du village: le SDED souhaite réaliser le remplacement des luminaires soit réalisés en 2016 même si les travaux de la traverse sont reportés en 2017. Accord global sur le plan proposé sauf pour la maison Faresse (on reste en attente de la version finale des aménagements de la traverse). Pas d'éclairage pour l'instant du parking de l'école car cela peut être réalisé plus tard depuis la Grange Marcon.
- Accord pour transmettre au Centre de Gestion pour avis la proposition de Compte Epargne Temps.
- Pour les deux véhicules immobilisés sur des emplacements de parking, une démarche sera faite auprès des services de gendarmerie.

AUTRES POINTS

- Fusion des intercommunalité : la CCMV demande le report de la fusion à 2018. Cette solution apparaît irréaliste. Un courrier explicatif sera envoyé à chaque élu municipal de la CCMV.
- Un potentiel repreneur de Bois Barnier demande à louer la licence IV
- Emmanuel Drogue s'inquiète de son manque de disponibilité dans la vie municipale
- Gilles Chazot a rencontré le Café Brochier pour la création du point d'accès Wifi Cigale. Ils le proposent déjà à leur clientèle.
- Gilles Chazot propose d'inclure dans les aménagements de la traverse une borne de recharge pour les vélos électrique.
- Inauguration du mur d'escalade le jeudi 9 avril à 17h30

Fin de la séance à minuit.